



*Le Primaire*

2023-2024



# Notre histoire

**Reconnu et agréé par le Rectorat de Paris depuis les années 1990**, le Cours Sainte-Anne est un établissement privé d'enseignement par correspondance, réputé et apprécié pour son niveau et son exigence scolaire. Le Cours a été créé dans les années 90 par deux institutrices passionnées, Brigitte Maurice et Florence Bouvet.

Alors que quelques familles devaient s'expatrier en cours d'année, elles demandent à Florence Bouvet de bien vouloir continuer à transmettre sa méthode, pour que leurs enfants continuent, même à distance, d'en bénéficier. C'est ainsi que le Cours Sainte-Anne voit le jour.



## Aujourd'hui

le Cours Sainte-Anne c'est :



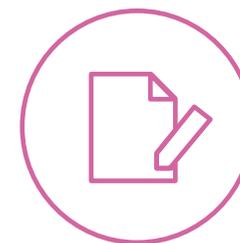
une **équipe**  
dynamique et engagée



une **trentaine de correcteurs**  
répartis à travers la France



**plus de 5 000 familles**  
qui lui ont fait et continuent  
de lui faire confiance



une **vingtaine d'écoles hors contrat**  
qui bénéficient et mettent en œuvre ses  
programmes et ses supports chaque année.

# Missions



## MISER SUR LES CLASSES DE FONDATION

Le Cours Sainte-Anne a choisi de consacrer toute son énergie et son savoir-faire aux classes de fondation du primaire et début de collège. Le temps passé dans les classes de maternelle et primaire constitue un moment privilégié pour transmettre les bases, fondement des études, et de la culture générale. **Cela participe à la construction de la pensée.**

## AU SERVICE DE CHAQUE ENFANT

Il nous tient à cœur de **ne laisser aucune scolarité d'enfant de côté**. Assurer son instruction quels que soient son âge, son parcours, son profil, sa situation géographique, puis assurer sa réorientation si nécessaire, font partie intégrante de l'esprit du Cours. **Pour toute demande particulière d'accompagnement, n'hésitez pas à contacter l'équipe.**

## ACCOMPAGNER LES FAMILLES

L'ensemble de la fratrie est confié à un correcteur (excepté au collège, un correcteur par matière) avec qui elle peut entrer en **contact direct** par téléphone, par mail ou par courrier ; en parallèle, l'équipe pédagogique se tient à sa disposition, chaque jour, pour répondre à toutes ses questions.

Au fil des rentrées scolaires, les familles sont toujours plus nombreuses à nous manifester leur intérêt envers les stratégies permettant d'optimiser l'apprentissage de leurs enfants.

Ce sujet est au cœur des valeurs du Cours Sainte-Anne qui prône depuis sa création l'adaptabilité des programmes aux enfants ; qui valorise le chemin (les progrès) plutôt que son aboutissement, l'expérience éducative plutôt que la passivité.



Afin d'accompagner au mieux la scolarité de vos enfants à la maison, le Cours propose des **ateliers centrés sur les stratégies d'apprentissage** mises en perspective pour notre pédagogie : l'Ecole des parents, animée par Laetitia de Bailliencourt, responsable du Primaire.

**En CM1 et CM2, des options en visioconférence sont également proposées en langues vivantes, en mathématiques et en français.**





## Notre méthode

### « LA PÉDAGOGIE DU BON SENS »

Les programmes ont été élaborés en s'appuyant sur les **méthodes dites classiques, adaptées aux enfants d'aujourd'hui et modulables en fonction des difficultés rencontrées**. Le Cours Sainte-Anne continue de transmettre ce que les générations précédentes ont reçu et qui se perd peu à peu aujourd'hui.

**Les programmes «clefs en main» se suffisent à eux-mêmes** et ne nécessitent aucun autre support annexe.

Les contenus, respectant le socle commun attendu de l'Éducation Nationale, sont denses et riches pour acquérir une maîtrise approfondie des connaissances et un apprentissage solide des fondamentaux ;

La transmission de ces fondamentaux repose sur 5 piliers essentiels : lire, analyser, s'exercer, mémoriser, restituer.

**L'accent est mis sur la connaissance de la langue française et la qualité et la richesse des textes.**





## Organisation de la scolarité

Au Cours Sainte-Anne, toute inscription est soumise au préalable à un entretien téléphonique. Dans un climat bienveillant, l'équipe pédagogique échange avec les parents sur l'enfant, son parcours scolaire, et leurs attentes, afin de **cibler au mieux le type de programme et le niveau correspondant à l'élève.**

Des aménagements peuvent être proposés. L'accompagnement et les conseils de l'équipe permettent d'aiguiller les parents dans leurs choix.

**Le parent répétiteur est guidé pas à pas**, à chaque notion, par des indications pédagogiques précises ; en parallèle, l'équipe pédagogique se tient à sa disposition, chaque jour, pour répondre à toutes ses questions.

**L'ensemble de la fratrie est confié à un correcteur** - et dans la mesure du possible à un correcteur spécifique en fonction des profils - (excepté au collège, un correcteur par matière) avec qui elle peut entrer en contact direct par téléphone, par mail ou par courrier.

Les devoirs sont retournés corrigés sous 5 jours ouvrables, et les bulletins trimestriels édités à date fixe, quel que soit le nombre de devoirs rendus pour mettre en évidence le rythme de l'enfant.



## Primaire

**METTRE EN PLACE LES BASES  
EN ÉTABLISSANT UNE VÉRITABLE  
STRUCTURE À LAQUELLE CHAQUE  
NOUVELLE NOTION POURRA  
S'ACCROCHER.**

### LES OBJECTIFS

- **Développer des savoir-faire**  
(analyse grammaticale et logique, techniques du calcul...)
- **Maîtriser la restitution des connaissances**  
(transcription de raisonnement)
- **Solliciter des réactions intelligentes**  
(bonne utilisation du « par cœur », cohérence du propos...)
- **Créer des réflexes positifs**  
(je ne sais pas mais je cherche, ou je réfléchis avant d'écrire)



## CHOISIR LA SCOLARITÉ QUI CONVIENT LE MIEUX



### SCOLARITÉ COMPLÈTE

*Une scolarité à la maison, comme à l'école !*

- Toutes les matières de chaque classe sont dispensées (français, calcul, histoire géographie, sciences)
- 2 à 5h maximum par jour de travail en fonction du niveau sont à y consacrer
- 28 à 30 devoirs à l'année sont à envoyer à la correction pour bénéficier d'un suivi régulier
- Des relevés de notes, certificats de scolarité et certificats de passage en classe supérieure sont délivrés



### SCOLARITÉ PARTIELLE

*Maintenir un niveau en plus de l'école*

- Un programme complet, progressif et structuré, en français ou/et en calcul (tiré des scolarités complètes)
- 20 à 30 minutes par jour, en dehors des heures d'école, sont préconisées pour progresser
- 28 à 30 devoirs à envoyer à la correction au rythme de l'enfant pour bénéficier d'un suivi régulier
- Un bulletin et un certificat de passage dans la matière concernée sont délivrés



### PROGRAMME COURT

*Entretenir un niveau de français et de calcul en expatriation*

- Un programme allégé et condensé en français et en calcul pour étudier les fondamentaux
- 20 à 30 minutes par jour, en dehors de l'école, sont préconisées pour progresser
- 10 à 12 devoirs à envoyer à la correction
- Un bulletin et un certificat de passage dans le programme concerné sont délivrés



### RÉDACTION

*Structurer un récit tout en élargissant le vocabulaire*

- Un programme de 24 séances pour débloquer des fonctions liées à l'expression écrite (observation, description ordonnée, et formulation...)
- 30 à 45 min de travail régulier
- 10 à 12 devoirs à envoyer à la correction
- Un relevé de notes atteste du travail fourni



### MISE À NIVEAU

*Remettre les bases fondamentales en place en fonction de la classe*

- Un programme de fond en français (primaire) et mathématiques (entrée au collège)
- 30 heures de travail environ permettent de s'exercer et d'assimiler pas à pas
- 10 devoirs à envoyer à la correction
- Un relevé de notes atteste du travail fourni et des notions acquises

**CONSULTER DES  
EXTRAITS DE COURS**



## OPTIONS EN VISIOCONFÉRENCE



### SOUTIEN SCOLAIRE

*Revenir sur un point du programme en mathématiques ou en français*

- Cette option est proposée en CM1 et en CM2
- L'élève retravaille les notions sur lesquelles il a rencontré une difficulté
- Un professeur dédié assure ces séances en visioconférence de 45 minutes, disponibles « à la carte »



### PERFECTIONNEMENT À L'ORAL EN LANGUES VIVANTES

*Acquérir de l'aisance dans la conversation en langues vivantes*

- Disponible en anglais en CM1 et en CM2,
- Ces séances de 30 minutes de travail en tête-à-tête avec un professeur dédié, par visio-conférence, portent sur le thème que l'élève est en train d'étudier dans son cours.
- Au travers d'exercices oraux ou d'une conversation abordant la notion étudiée dans le cours, le professeur évalue le niveau de l'enfant, édite un rapport sur le contenu de la séance et propose des axes d'amélioration et de travail pour la séance suivante.





## SCOLARITÉ COMPLÈTE

|     | SCOLARITÉ ANNUELLE <sup>1</sup> | MANUELS DE COURS <sup>2</sup> | LIBRAIRIE OBLIGATOIRE <sup>3</sup> | TARIF *           |
|-----|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|-------------------|
| CP  | 855 €                           | 40 €                          | 49,30 €                            | <b>944,30 €</b>   |
| CE1 | 975 €                           | 83 €                          | 23,50 €                            | <b>1 081,50 €</b> |
| CE2 | 975 €                           | 103 €                         | 17 €                               | <b>1 095 €</b>    |
| CM1 | 1140 €                          | 109 €                         | 46,50 €                            | <b>1 295,50 €</b> |
| CM2 | 1140 €                          | 112 €                         | 47,50 €                            | <b>1 299,50 €</b> |

### MODALITÉS

#### COURS SANS CORRECTIONS :

##### déduire 15% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans renvoyer les devoirs à la correction : une réduction de 15% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle.

#### COURS SANS IMPRESSION DES PROGRAMMES :

##### déduire 10% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans envoi des programmes : une réduction de 10% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle. Ceux-ci seront disponibles sur votre espace famille, depuis l'onglet « Cours ». Seuls les fascicules d'exercices de l'élève et les livres éventuellement commandés vous seront alors expédiés.

#### MODALITES D'INSCRIPTION

Les **inscriptions** pour la rentrée 2023-2024 sont enregistrées à partir du 15 avril et sont possibles tout au long de l'année. Les **frais de première inscription** ou de réinscription versés restent acquis au Cours en cas de désistement.

**Parrainage** : les familles déjà inscrites en 2022-2023 ont la possibilité de parrainer pour l'année 2023-2024. Parrain et filleul bénéficient alors d'une remise sur leur facture. Nous consulter.

#### REGLEMENT

À l'inscription, un acompte est demandé (40% de la commande totale). Le paiement du solde annuel s'effectue soit en un ou deux versements ou par prélèvements mensuels automatiques sur 8 mois (d'octobre à mai inclus) pour les scolarités complètes uniquement.

#### REDUCTION POUR LES FAMILLES

Une réduction sur le montant de la **scolarité complète** est accordée aux enfants inscrits d'une même famille pour l'année en cours sur la scolarité la plus élevée : 2<sup>e</sup> enfant : **5%**, 3<sup>e</sup> enfant : **15%** ; 4<sup>e</sup> enfant : **20%**.

## \*CE TARIF TOTAL COMPREND :

### 1 - La scolarité annuelle

Cours et conseils pédagogiques ; corrigés des exercices ; 28 à 30 devoirs à envoyer à la correction et correction des devoirs par des correcteurs attitrés ; présence téléphonique du correcteur ; envoi d'un bulletin trimestriel avec notes et appréciations ; certificats de passage et autres documents administratifs. Ce tarif comprend l'envoi et le retour des copies par voie électronique.

### 2 - Les manuels de cours

Fascicules d'exercices de l'élève.

### 3 - La librairie obligatoire

Les livres et fournitures obligatoires auxquels nos programmes font référence à se procurer en librairie (possibilité de commander les livres auprès du Cours Sainte-Anne au moment de l'inscription).

## CE TARIF NE COMPREND PAS :

### Les frais de dossier

Scolarité complète : 55 € par enfant, 15 € par enfant pour une réinscription.

### Les frais d'envoi des programmes.

### Les frais d'envoi et de retour des devoirs corrigés par voie postale

### Les frais de traitement librairie (10 €).



## SCOLARITÉ PARTIELLE

|     |          | SCOLARITÉ ANNUELLE <sup>1</sup> | MANUELS DE COURS <sup>2</sup> | LIBRAIRIE OBLIGATOIRE <sup>3</sup> | TARIF *         |
|-----|----------|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|-----------------|
| CP  | FRANÇAIS | 405 €                           | 10 €                          | 36,30 €                            | <b>451,30 €</b> |
|     | CALCUL   | 405 €                           | 23 €                          | 12 €                               | <b>440 €</b>    |
| CE1 | FRANÇAIS | 480 €                           | 33 €                          | 23,50 €                            | <b>536,50 €</b> |
|     | CALCUL   | 480 €                           | 19 €                          | —                                  | <b>499 €</b>    |
| CE2 | FRANÇAIS | 480 €                           | 42 €                          | 17 €                               | <b>539 €</b>    |
|     | CALCUL   | 480 €                           | 23 €                          | —                                  | <b>503 €</b>    |
| CM1 | FRANÇAIS | 585 €                           | 38 €                          | 13,50 €                            | <b>636,50 €</b> |
|     | CALCUL   | 585 €                           | 25 €                          | —                                  | <b>610 €</b>    |
| CM2 | FRANÇAIS | 585 €                           | 38 €                          | 13,50 €                            | <b>636,50 €</b> |
|     | CALCUL   | 585 €                           | 27 €                          | —                                  | <b>612 €</b>    |

### MODALITÉS

#### COURS SANS CORRECTIONS :

##### déduire 15% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans renvoyer les devoirs à la correction : une réduction de 15% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle.

#### COURS SANS IMPRESSION DES PROGRAMMES :

##### déduire 10% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans envoi des programmes : une réduction de 10% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle. Ceux-ci seront disponibles sur votre espace famille, depuis l'onglet « Cours ». Seuls les fascicules d'exercices de l'élève et les livres éventuellement commandés vous seront alors expédiés.

#### MODALITES D'INSCRIPTION

Les **inscriptions** pour la rentrée 2023-2024 sont enregistrées à partir du 15 avril et sont possibles tout au long de l'année. Les **frais de première inscription** ou de réinscription versés restent acquis au Cours en cas de désistement.

**Parrainage** : les familles déjà inscrites en 2022-2023 ont la possibilité de parrainer pour l'année 2023-2024. Parrain et filleul bénéficient alors d'une remise sur leur facture. Nous consulter.

#### REGLEMENT

À l'inscription, un acompte est demandé (40% de la commande totale). Le paiement du solde annuel s'effectue en un ou deux versements.

### \*CE TARIF TOTAL COMPREND :

#### 1 - La scolarité annuelle

Cours et conseils pédagogiques ; corrigés des exercices ; 28 à 30 devoirs à envoyer à la correction et correction des devoirs par des correcteurs attitrés ; présence téléphonique du correcteur ; envoi d'un bulletin trimestriel avec notes et appréciations ; certificats de passage et autres documents administratifs. Ce tarif comprend l'envoi et le retour des copies par voie électronique.

#### 2 - Les manuels de cours

Fascicules d'exercices de l'élève.

#### 3 - La librairie obligatoire

Les livres et fournitures obligatoires auxquels nos programmes font référence à se procurer en librairie (possibilité de commander les livres auprès du Cours Sainte-Anne au moment de l'inscription).

### CE TARIF NE COMPREND PAS :

#### Les frais de dossier

Scolarité partielle : 35 € par enfant ou de réinscription (15 € par enfant).

#### Les frais d'envoi des programmes.

#### Les frais d'envoi et de retour des devoirs corrigés par voie postale

#### Les frais de traitement librairie (10 €).

# Tarifs



## PROGRAMME COURT

|     | TARIF *                   |       |
|-----|---------------------------|-------|
| CE1 | FRANÇAIS ET RÉDACTION     | 395 € |
|     | CALCUL                    | 305 € |
|     | FRANÇAIS ET CALCUL        | 615 € |
| CE2 | FRANÇAIS ET RÉDACTION     | 395 € |
|     | CALCUL                    | 305 € |
|     | FRANÇAIS ET CALCUL        | 615 € |
| CM1 | FRANÇAIS ET RÉDACTION     | 415 € |
|     | MATHÉMATIQUES             | 305 € |
|     | FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES | 635 € |
| CM2 | FRANÇAIS ET RÉDACTION     | 415 € |
|     | MATHÉMATIQUES             | 305 € |
|     | FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES | 635 € |

## MODALITÉS

### COURS SANS CORRECTIONS :

#### déduire 15% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans renvoyer les devoirs à la correction : une réduction de 15% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle.

### COURS SANS IMPRESSION DES PROGRAMMES :

#### déduire 10% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans envoi des programmes : une réduction de 10% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle. Ceux-ci seront disponibles sur votre espace famille, depuis l'onglet « Cours ». Seuls les fascicules d'exercices de l'élève et les livres éventuellement commandés vous seront alors expédiés.

### MODALITES D'INSCRIPTION

Les **inscriptions** pour la rentrée 2023-2024 sont enregistrées à partir du 15 avril et sont possibles tout au long de l'année. Les **frais de première inscription** ou de réinscription versés restent acquis au Cours en cas de désistement.

### REGLEMENT

Le paiement du tarif annuel (auquel doivent s'ajouter les frais d'inscription ou de réinscription + frais d'envoi) est à effectuer en un seul règlement.

## \*CE TARIF TOTAL COMPREND :

Cours et conseils pédagogiques ; corrigés des exercices ; 10 à 12 devoirs à envoyer à la correction et correction des devoirs par des correcteurs attitrés ; présence téléphonique du correcteur ; envoi d'un bulletin annuel avec notes et appréciations.

Ce tarif comprend l'envoi et le retour des copies par voie électronique.

## CE TARIF NE COMPREND PAS :

### Les frais de dossier

35 € par enfant, 15 € par enfant pour une réinscription

### Les frais d'envoi des programmes.

L'**option envoi postale** pour la correction (les frais d'envoi et de retour des devoirs corrigés par voie postale à la charge de la famille).

### Les frais de traitement librairie (10 €).

# Tarifs



## MISE À NIVEAU

|                          |               | TARIF *                            |
|--------------------------|---------------|------------------------------------|
| ENTRÉE EN CE1            | FRANÇAIS      | 235 €<br>+ 20,30 €<br>de librairie |
| ENTRÉE EN CE2            | FRANÇAIS      | 280 €                              |
| ENTRÉE EN CM1            | FRANÇAIS      | 280 €                              |
| ENTRÉE EN CM2            | FRANÇAIS      | 290 €                              |
| ENTRÉE EN 6 <sup>e</sup> | FRANÇAIS      | 290 €                              |
|                          | MATHÉMATIQUES | 290 €                              |

## PROGRAMME DE RÉDACTION

|          | TARIF * |
|----------|---------|
| NIVEAU 1 | 225 €   |
| NIVEAU 2 | 240 €   |
| NIVEAU 3 | 265 €   |

### MODALITÉS

#### COURS SANS CORRECTIONS :

##### déduire 15% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans renvoyer les devoirs à la correction : une réduction de 15% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle.

#### COURS SANS IMPRESSION DES PROGRAMMES :

##### déduire 10% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans envoi des programmes : une réduction de 10% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle. Ceux-ci seront disponibles sur votre espace famille, depuis l'onglet « Cours ». Seuls les fascicules d'exercices de l'élève et les livres éventuellement commandés vous seront alors expédiés.

#### MODALITES D'INSCRIPTION

Les **inscriptions** pour la rentrée 2023-2024 sont enregistrées à partir du 15 avril et sont possibles tout au long de l'année. Les **frais de première inscription** ou de réinscription versés restent acquis au Cours en cas de désistement.

#### REGLEMENT

Le paiement du tarif annuel (auquel doivent s'ajouter les frais d'inscription ou de réinscription + frais d'envoi) est à effectuer en un seul règlement.

### \*CE TARIF TOTAL COMPREND :

Cours et conseils pédagogiques ; corrigés des exercices ; 10 à 12 devoirs à envoyer à la correction et correction des devoirs par des correcteurs attitrés ; présence téléphonique du correcteur; envoi d'un bulletin annuel avec notes et appréciations.

Ce tarif comprend l'envoi et le retour des copies par voie électronique.

### CE TARIF NE COMPREND PAS :

#### Les frais de dossier

35 € par enfant, 15 € par enfant pour une réinscription

#### Les frais d'envoi des programmes.

L'**option envoi postale** pour la correction (les frais d'envoi et de retour des devoirs corrigés par voie postale à la charge de la famille).

#### Les frais de traitement librairie (10 €).

# Tarifs



## SOUTIEN SCOLAIRE - CM1 & CM2

EN VISIO-CONFÉRENCE

### TARIF

PACK 5 SÉANCES

180 €

PACK 10 SÉANCES

350 €

## PERFECTIONNEMENT A L'ORAL EN ANGLAIS

EN VISIO-CONFÉRENCE

### TARIF

PACK 10 SEANCES

180 €

## ÉCOLE DES PARENTS

EN VISIO-CONFÉRENCE

### TARIF

8 ATELIERS

195 €

Pour toute demande particulière d'accompagnement en visioconférence, n'hésitez pas à nous contacter.

### MODALITÉS

#### MODALITES D'INSCRIPTION

Les **inscriptions** pour la rentrée 2023-2024 sont enregistrées à partir du 15 avril et sont possibles tout au long de l'année. Les **frais de première inscription** ou de réinscription versés restent acquis au Cours en cas de désistement.

#### REGLEMENT

Le paiement est à effectuer en un seul règlement.



# L'équipe



## PERRINE DE LA RUFFIE

**Directrice du Cours Sainte-Anne.** Chargée de projets culturels pendant 10 ans et issue de l'enseignement classique, elle a rejoint l'équipe du Cours pour ses valeurs pédagogiques. Membre de l'équipe des correcteurs du Cours, elle coordonne les équipes et les nouveaux projets en pédagogie.



## CATHERINE POITEVIN

**Responsable des admissions.** Issue du milieu de l'enseignement, Catherine a été directrice d'école. À l'écoute des nouvelles familles, elle les accompagne dans la définition de leur projet pédagogique et dans les démarches à effectuer auprès des académies, jusqu'à leur inscription au Cours Sainte-Anne.



## LAETITIA DE BAILLIENCOURT

**Responsable pédagogique primaire** et membre de l'équipe de correcteurs du Cours. Après un cursus de philosophie, de nombreuses expatriations et la mise en place d'une structure d'accompagnement scolaire, elle a rejoint l'équipe du Cours Sainte-Anne. Aujourd'hui, elle accompagne les familles et les correcteurs pour adapter aux mieux l'instruction de chacun.



## VÉRONIQUE LÉZY

**Chargée d'administration.** Après une expérience en gestion administrative dans le milieu scolaire privé, Véronique a rejoint l'équipe pour accompagner chaque jour les familles du Cours Sainte-Anne.



## AGNÈS DE CRÉCY

**Responsable pédagogique collège.** Après 10 ans d'enseignement avec le Cours Sainte-Anne dans des écoles hors contrat, et membre de l'équipe de correcteurs du Cours, elle accompagne les collégiens en tant que professeur principal. Elle pilote la rédaction des nouveaux programmes et est également l'interlocutrice privilégiée de nos écoles partenaires.



## LES CORRECTEURS

L'équipe du centre est renforcée par une équipe d'une trentaine de correcteurs, répartis à travers la France. Tous adhèrent à la pédagogie et aux valeurs du Cours Sainte-Anne, et mettent tout en œuvre pour accompagner au mieux les familles qui leur sont confiées.

Les familles bénéficient d'un correcteur unique en primaire, puis d'un professeur par matière au collège.

Les correcteurs sont responsables de leurs élèves comme un maître d'école. Les parents peuvent donc entrer en relation directe avec eux (courrier, message électronique, téléphone, et visio conférence).



## Contexte légal

Il est désormais nécessaire d'adresser une demande d'autorisation à la DSDEN de votre département pour faire l'école à la maison, **entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 mai** précédant la rentrée scolaire. Cette demande d'autorisation, à envoyer via le formulaire [Cerfa 16212](#), concerne les élèves âgés de 3 à 16 ans révolus, résidant sur le sol français et peut être accordée pour quatre motifs (handicap ou état de santé, activités sportives ou artistiques intensives, éloignement géographique ou itinérance en France et situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif). Il est possible de solliciter une autorisation en dehors de la période prévue pour des motifs apparus postérieurement à cette dernière. **Notre équipe vous accompagne dans ces démarches.**





*Cours Sainte-Anne*

Cours privé d'enseignement à distance

76-78, RUE SAINT-LAZARE  
75009 PARIS  
FRANCE

Tél. : +33 (0)1 42 74 18 97

[www.cours-sainteanne.fr](http://www.cours-sainteanne.fr)

**Nous contacter**

